



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2013-109 du 24 septembre 2013**

**OBJET : Avenant n°1 au lot n°5 « risques statutaires » du marché d'assurances**

*Rapporteur : Monsieur le Président*

Le 24 septembre 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 17 septembre 2013 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 29 jusqu'à délibération n°2013-107  
30 de la délibération n°2013-108 à 2013-118  
29 de la délibération n°2013-119 à 2013-121

Nombre de pouvoirs : 3

Votants : 32 jusqu'à délibération n°2013-107  
33 de la délibération n°2013-108 à 2013-118  
31 de la délibération n°2013-119 à 2013-121

*Mme Marie MARCHELLO est nommée secrétaire de séance.*

**Etaient présents** : M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Marie MARCHELLO, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2013-108), M. Philippe SEZANNE, M. Jacques JALADE, M. Alain PROREL, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération 2013-118), M. Jacques DEYME, M. Henry Pierre ROUX, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL

**Avaient donné pouvoir** : M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET  
M. Marc FORNESI à M. Guy HERMITTE  
Mme Marie-Hélène PONSART à Mme Francine DAERDEN

**Vu** le lot n°5 du marché d'assurance « risque statutaire » de la collectivité attribué à l'entreprise April entreprises et collectivités – Mutuelle Bleue le 1<sup>er</sup> février 2012 ;

**Considérant** le courrier daté du 17 mai 2013, par lequel April entreprises et collectivités Mutuelle Bleue indique que l'examen des comptes de résultats dudit contrat d'assurance laisse apparaître un déficit de 31 137.52 € ; qu'en conséquence, l'entreprise signale ne plus être en mesure d'honorer la poursuite du contrat dans les conditions initiales et entend appliquer une majoration du taux de cotisation pour les agents CNRACL de 25% (hors variation de la masse salariale assurée) ; que les autres dispositions du contrat, y compris celles concernant les agents IRCANTEC, ne sont pas affectées par l'avenant.

**Considérant** que cet avenant porterait le montant du marché à 104 567.67 €, soit une hausse de 25% correspondant à un coût supplémentaire de 20 913.53 € par rapport au prix initial fixé au marché de 83 654.14 €

**Considérant** que dans le cas d'espèce, cette évolution peut être analysée comme résultant de sujétions techniques imprévues au sens de l'article 20 du code des marchés publics : « en cas de sujétions techniques imprévues ne résultant pas du fait des parties, un avenant ou une décision de poursuivre peut intervenir quel que soit le montant de la modification en résultant.

**Vu** l'avis favorable de la commission administration générale et finances du 13 septembre 2013 ;

**Vu** l'avis favorable du Bureau du 16 septembre 2013 ;

**Vu** l'avis de la commission d'appel d'offre du 18 septembre 2013,

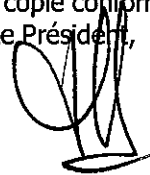
**Considérant** la nécessité d'assurer le risque statutaire de la collectivité ;

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Approuve le projet joint en annexe d'avenant n°1 au lot n°5 « risques statutaires » du marché d'assurance de la collectivité pour un montant de 104 567.67 € (prime nette sur la base de la masse salariale 2010), soit un taux global de cotisation passant de 4.36% à 5.45% ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer l'avenant précité ;
- Inscrit la dépense au Budget Primitif 2014.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : **30 SEP. 2013**

Date affichage : **30 SEP. 2013**